

Quel référé d'urgence est le plus approprié ?

Par liliassier1, le 23/07/2018 à 18:24

Bonjour,

En cas de rejet d'une candidature en master de l'administration, qui se base sur une circulaire inique à caractère impératif, je voulais savoir quel référé d'urgence serait le plus adapté pour annuler temporairement la décision et permettre de passer les dernière étapes d'inscription en attendant le jugement définitif ? Est-ce qu'un autre référé que le référé suspension pourrait être plus adapté ?

Merci.